

# LESTERPS

Au fil du temps

# 2019



# &

# 2020



Bulletin Municipal n° 23



## CHERS HABITANTS DE LESTERPS,

Voici, avec l'année nouvelle, ce 23ème bulletin municipal, lien indispensable entre vos élus et vous.

Ce bulletin, exceptionnellement, regroupe les deux années 2019 et 2020, car cette dernière année a été particulière avec la crise sanitaire qui a frappé et frappe encore notre pays et bien sûr notre commune.

Des difficultés ont été occasionnées par la COVID avec de très importantes répercussions sur la vie de chacun d'entre nous. Cette crise a très fortement impacté la vie associative et relationnelle.

Malgré cela nous avons continué à travailler au mieux pour la sécurité de chacun face au virus, pour la vie économique, notamment à travers nos interventions et notre engagement à la communauté des communes et au département, mais aussi pour faire avancer les différents dossiers engagés.

Les élections du 15 mars 2020 ont montré votre confiance en l'équipe qui se proposait à vous et nous vous en remercions vivement. L'équipe municipale ainsi élue reste structurée en intégrant de nouveaux élus plus jeunes.

La lecture de ce bulletin municipal vous permettra d'être informé au plus près de la vie communale, des actions passées mais aussi de celles qui engagent l'avenir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bonne année 2021.

Le Maire, Daniel SOUPIZET



## SOMMAIRE

Page 2	Mot du Maire
Page 3	Etat-Civil 2019 et 2020
Page 4	La nouvelle équipe municipale
Page 5 à 6	Les finances communales 2019 et 2020
Pages 7 à 8	Réalisations 2019 et 2020
Page 9	Projet 2021
Page 10 à 11	GROS PLAN : L'inauguration des jardins de l'abbaye
Pages 12	Intercommunalité : Le PLUI
Pages 13 à 16	La vie à l'école et le SIVOS Boreall
Pages 17 à 19	La vie culturelle
Pages 20	La vie économique
Pages 21 à 28	La vie associative
Page 29 à 30	Une commune à votre service
Page 31 à 32	La page des annonceurs

Dépôt légal n° 04-16-774

Textes et mise en page : Mairie de LESTERPS – Photos : Mairie de Lesterps, BRIONNAUD Daniel, GRANDJEAN Annie  
Tel : 05 45 71 02 92 – Email : mairie.lesterps@wanadoo.fr  
Imprimerie : EDIGRAPHIC – 16500 CONFOLENS





# ÉTAT-CIVIL 2019-2020

## DECES ET INHUMATIONS

Année	Date	Personne	Age
2019	10 février	DESPONT Jean-Luc	64 ans
	27 janvier	DANGLADE Gabrielle, Hélène veuve DELIAS	89 ans
	03 mars	FIXE Michel, Maurice veuf DESBORDES Charlotte	96 ans
	20 mars	BOULESTEIX Elie époux DUSAINTPERE-PERREIN	85 ans
	29 mars	PERRIN Ginette, Marie, Pierrette veuve GOULMOT	88 ans
	03 mai	MC KENNIS Shirley , Anne épouse POWELL	80 ans
	08 mai	BOUTANT Raymond	91 ans
	18 juin	CHASTENET Jacques	88 ans
	29 juin	MOORE Linda, Jane époux CHAPPLE	67 ans
	18 septembre	CURCIO Francesco	71 ans
	23 novembre	LABARDE Marie, Louise, Jeanne veuve NICOLAS	90 ans
	12 décembre	BESSAGUET Sylvine, Marie veuve VERPALEN	85 ans
	15 décembre	FIXE Paul	85 ans
2020	11 janvier	VERGNAUD Lucienne, Yvette veuve PINARD	94 ans
	29 janvier	DANGLADE Roger veuf DEBEAULIEU	87 ans
	17 février	JOUGLET Jacqueline, Augustine, Odette veuve VERSLYPE	79 ans
	01 mars	DESBOVES Eric, André	59 ans
	26 mai	DUCHIRON Jean-Baptiste	93 ans
	25 août	AVRIL Annette, Bernadette veuve ROUSSET	85 ans
	11 novembre	DUSAINTPERE – PERREIN Violette veuve BOULESTEIX	84 ans
	03 décembre	GONZALES Garcia Rosa épouse JONQUET	78 ans
04 avril	DANGLADE Jean Alfred	77 ans	

## NAISSANCES

Année	Date	Personne
2019	25 mars	CHARGY Léa
	11 mai	GARCIA Jovanny Antony
	09 juin	LAVERGNE Leyna
	12 novembre	PRUDHON Charlène, Marie-Christine
2020	26 janvier	ROUSSET RANOUIL Maxence, Jean, François
	06 février	LEMAN Jazia, Jessena
	07 mars	COMMIN FLICHY Naël, Esteban, Ewen



## MARIAGES

Année	Date	Conjoint 1	Conjoint 2
2019	10 août	PARACHAUD Anthony	THALIE Elodie



# LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE



**Maire :** SOUPIZET Daniel

**Adjointes :**

LACROIX Elisabeth (*Affaires sociales*)

PINARD Marie-Jeanne (*Affaires scolaires*)

DUMAINE Christelle (*Voirie - espaces verts*)

**Conseillers :**

AUDONNET Sylvie - BURBAUD Didier -

BECKER Pascal - MENETRIER Alexandre -

ROUSSET Christian - SAVY Stéphane -

WAPELHORST Claudine

## Les commissions communales :

**ACTION SOCIALE :** PINARD M-Jeanne / LACROIX Elisabeth / DUMAINE Christelle

**UIE SCOLAIRE :** PINARD M-Jeanne / DUMAINE Christelle / WAPELHORST Claudine / BURBAUD Didier

**VOIRIE ET CHEMINS :** DUMAINE Christelle / BECKER Pascal / MENETRIER Alexandre / SAVY Stéphane / ROUSSET Christian

**CULTURE – TOURISME :** AUDONNET Sylvie / DUMAINE Christelle / BECKER Pascal

**SITE INTERNET :** AUDONNET Sylvie / DUMAINE Christelle / SAVY Stéphane

**FINANCES :** PINARD M-Jeanne / LACROIX Elisabeth / DUMAINE Christelle / BECKER Pascal

**ACCUEIL ETRANGERS :** WAPELHORST Claudine / BECKER Pascal

**AMENAGEMENT EXTERIEUR :** PINARD M-Jeanne / LACROIX Elisabeth / DUMAINE Christelle / AUDONNET Sylvie

**TRAVAUX-APPEL D'OFFRE :**

**Membres :** SOUPIZET Daniel

LACROIX Elisabeth (Tit.) / BURBAUD Didier (Suppl. )

ROUSSET Christian (Tit.) / SAVY Stéphane (Suppl. )

BECKER Pascal (Tit.) / PINARD Marie-Jeanne (Suppl. )

## Les délégations intercommunales :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CHARENTE LIMOUSINE :** SOUPIZET Daniel (Tit.) / LACROIX Elisabeth (Suppl. )

**SYNDICAT INTERCOM. D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :** PINARD Marie-Jeanne (Tit.) / BURBAUD Didier (Suppl. )

**SECTEUR INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DE CONFOLENS (SDEG) :** LACROIX Elisabeth (Tit.) / AUDONNET Sylvie (Suppl. )

**SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIERE :** WAPELHORST Claudine (Tit.) / AUDONNET Sylvie (Suppl. )

**SIIVOS BOREALL** SOUPIZET Daniel et PINARD M-Jeanne (Tit.) / WAPELHORST Claudine et BURBAUD Didier (Suppl. )

**AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 16 :** SOUPIZET Daniel (Tit.) / BECKER Pascal (Suppl. )

**SYNDICAT CHARENTE EAUX** PINARD Marie-Jeanne (Tit.) / AUDONNET Sylvie (Suppl. )

**REFERENT TEMPETE :** SAVY Stéphane

**REFERENT CANICULE :** WAPELHORST Claudine

**CORRESPONDANT DEFENSE:** ROUSSET Christian



# LES FINANCES COMMUNALES 2019

## SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	160 371 €	Produits des services	25 481 €
Charges de personnel et assimilé	168 227 €	Impôts et taxes	240 051 €
Ch. de gestion courantes + financières	64 002 €	Dotations de l'état	159 972 €
Autres	17 572 €	Produits de gestion courante	9 618 €
		Produits exception. et financiers	1 058 €
		<b>Résultat reporté 2018</b>	<b>169 418 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>410 171 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>605 598 €</b>

Résultat de fonctionnement 2019 à reporter sur 2020 : **195 428 €**

## SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilées	35 535 €	Subventions sur programmes	106 452 €
Divers	6 000 €	Emprunt	150 000 €
Programmes d'investissement <small>Détails ci-dessous</small>	380 690 €	Immobilisations corporelles	759 €
		Dotations, fonds divers	15 360 €
Opérations patrimoniales	1 001 €	Opérations patrimoniales	1 001 €
		<b>Résultat reporté 2018</b>	<b>44 242 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>423 226 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>317 814 €</b>

Résultat d'investissement 2019 à reporter sur 2020 : - **105 411 €**

**RESULTAT ANNUEL : + 90 017 €**



- Voirie
- Matériel bureau et informatique
- Matériel Services techniques
- Aménagement du bourg (jardins)
- Travaux bâtiments communaux
- Signalétique



# LES FINANCES COMMUNALES 2020

## SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	144 740 €	Produits des services	23 558 €
Charges de personnel et assimilé	178 915 €	Impôts et taxes	228 656 €
Ch. de gestion courantes + financières	58 545 €	Dotations de l'état	178 018 €
Autres	19 034 €	Produits de gestion courante	8 571 €
		Produits exception. et financiers	1 200 €
		Résultat reporté 2019	195 428 €
<b>TOTAL</b>	<b>401 234 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>635 431 €</b>

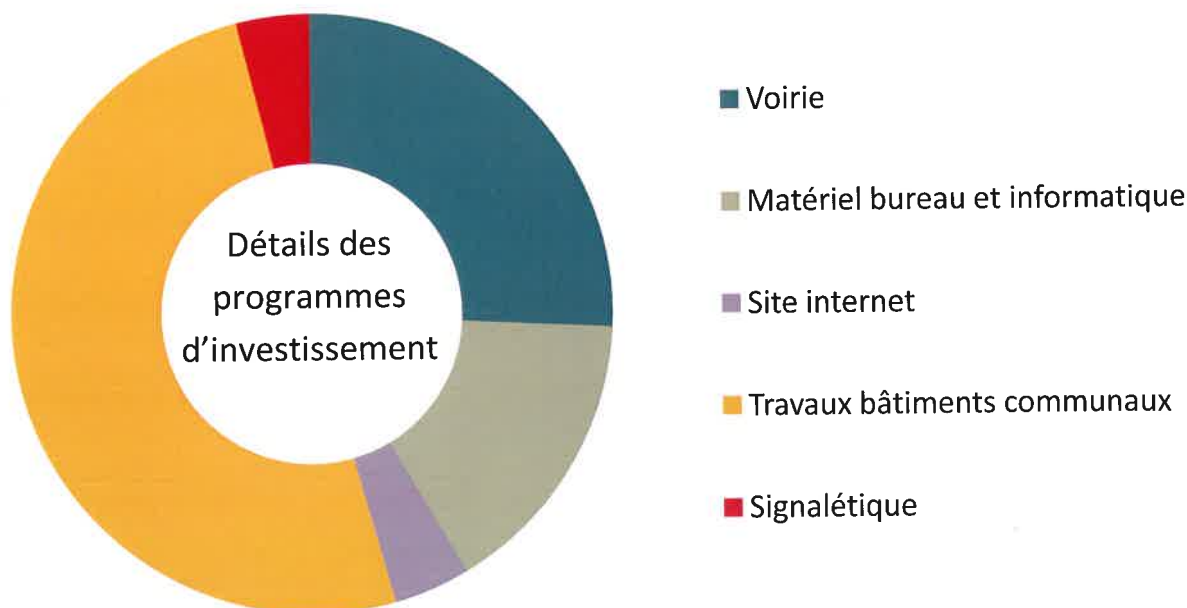
Résultat de fonctionnement 2020 à reporter sur 2021 : **234 197 €**

## SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilées	36 544 €	Subventions sur programmes	76 695 €
Programmes d'investissement <small>Détails ci-dessous</small>	69 574 €	Divers	761 €
Résultat reporté 2019	105 411 €		
<b>TOTAL</b>	<b>211 529 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>77 456 €</b>

Résultat d'investissement 2020 à reporter sur 2021 : **-134 073 €**

**RESULTAT ANNUEL : + 100 124 €**







# REALISATIONS 2019

## TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX

**Radars pédagogiques :** Un radar pédagogique a été acquis par la commune pour un montant de 2 770.20€ tandis qu'un second est loué (Elancité – 44). Les batteries se rechargent à l'énergie solaire. Ces deux appareils ont été positionnés sur la route de Confolens et sur la route de Brigueuil afin d'améliorer la sécurité des riverains.

**Voirie :** Des panneaux ont été achetés pour un montant de 489.73€ afin de mettre en place la limitation de vitesse à 70km/h dans le village de St Michel.

Des travaux de réfections de la voirie hors FDAC ont été faits pour un montant de 7 511.35 €.

Une petite parcelle de terrain a été achetée à la famille LEFORT pour la somme de 152 € afin d'élargir et ainsi sécuriser la sortie de chemin sur la départementale n°166.

## TRAVAUX OU ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX

**Mobilier :** La commune a remplacé l'ensemble des chaises de l'église en très mauvais état par des bancs en bois sobres et conformes à la réglementation pour un montant de 22 392.21 € (*HOUSSARD Mobilier - 50*).

Afin de protéger la statue de la Vierge inscrite à l'inventaire MH des objets mobiliers, une cloison en verre sécurit a été installée dans l'oratoire pour un montant de 1 843.64 € (*Miroiterie GBM - 87*).

**Location :** Afin de louer le logement situé sur la place des tilleuls dans des conditions décentes et également dans un souci d'économie d'énergie, deux fenêtres et la porte palière ont été changées pour un montant de 2 929.40 €.

**Vivier :** Le déversoir du vivier a été modifié pour un montant de 780 € afin d'en améliorer l'écoulement et éviter les inondations chez M. et Mme DEMAILLE.

**Eclairage public :** La commune a participé à la campagne de résorption des lampes à vapeur de mercure organisée par le SDEG pour changer un certain nombre de matériels. La participation communale s'est élevée à 1 223.62 €.

**Terrains Gouranchat :** Les deux terrains situés à l'angle de la rue de la mairie et la route du stade d'une surface totale d'environ 1500 m<sup>2</sup> ainsi que la petite maison située dans la ruelle de la Seytarade ont été achetés pour un montant total de 8 424 €. Plusieurs projets sont à l'étude sur ces terrains.



## SUITE DE L'AMENAGEMENT DU BOURG : LES JARDINS DU PRESBYTERE

Après un diagnostic archéologique dont les résultats vous avaient été présentés dans le bulletin précédent, le projet a été finalisé par M. Geoffroy BURIN, architecte paysagiste, et présenté à la population conformément à la Loi. Un appel d'offre a été lancé le 21/12/2018 et les entreprises suivantes ont été choisies:

<b>Lot 1 – Voirie et Réseaux Divers :</b>	LABBE TP
<b>Lot 2 – Espaces verts :</b>	MB PAYSAGE
<b>Lot 3 – Maçonnerie :</b>	SARL DUMASDELAGE
<b>Lot 4 – Taille de pierre/Fontaine :</b>	ARROLIMOUSIN / MENDES Rémi

Ces entreprises **locales** ont été compétitives et très professionnelles tout au long du chantier. Nous les en remercions vivement.

Financièrement, le montant total des dépenses s'élève à 257 726 € HT détaillés comme suit 235 389 € de travaux et 22 337 € de prestations (*Maitrise d'œuvre, levé topographique et coordination SPS*).

Au niveau des subventions : la commune a d'ors et déjà perçu 197 111.85 €, détaillés comme suit : 96 891.07 € de l'Etat, 85 220.38€ du Département et 15 000 € de Lesterps Patrimoine pour la fontaine.

Il ne reste qu'à percevoir la subvention de l'Europe (LEADER – Action 5) qui ne pourra être versée qu'au commencement de la tranche 2.

Les travaux, commencés dès février, ont été réceptionnés début septembre et les jardins ont été dignement inaugurés le 22 septembre 2019. Vous trouverez dans ce bulletin une double page retraçant ce moment fort en symbolismes et en émotions.



# REALISATIONS 2020

## TRAVAUX DE VOIES ET RESEAUX



**Sécurité incendie :** Trois bornes incendie ont été changées (Esignac, St Michel et lotissement La Naute) par la SAUR pour un montant de 4630.67 €. La réception a été faite par les services des secours le 26 octobre 2020.

**Chemins :** Le chemin rural dit « grand-chemin » a été refait sur une longueur de 320 mètres, de la route de Saint Maurice en direction du chemin qui rejoint le village de Chez Gourdy, permettant à tous un meilleur accès et plus particulièrement aux exploitants riverains.

Un autre chemin a été ouvert d'Esignac à l'Étang neuf par M. TRILLAUD J-Pierre que nous remercions vivement.

**Aménagement du bourg :** Afin de préparer la suite des travaux d'aménagement du bourg (*rue de la mairie, jardin Château et place des viviers*) un diagnostic d'archéologie préventive a été réalisé du 30 novembre au 12 décembre par l'INRAP. Cette opération ne coûte rien à la collectivité et a permis de retrouver quelques éléments intéressants de son passé. Un rapport est en cours d'élaboration par M. Adrien MONTIGNY (même intervenant que pour la 1<sup>ère</sup> phase et spécialisé dans la période médiévale) et sera remis à la commune dans le courant du mois de janvier.

## TRAVAUX OU ACQUISITION DE BIENS COMMUNAUX

**Matériel informatique et site internet :** La commune a fait l'acquisition d'un ordinateur portable pour 1113 € afin de permettre aux élus de participer à des visioconférences, réunions à distance de plus en plus répandues en cette période. Suite à de très nombreuses pannes et donc à des risques de pertes de données, une nouvelle unité centrale a remplacé l'ancienne pour un montant de 1390 €.

Enfin, le **site internet** de la commune est en cours d'élaboration. Celui-ci sera intégralement réalisé par la commune grâce à une solution « clé en main » pour un montant de 1059 € € (*Créasit - 44*). La commune sera guidée à partir d'une trame adaptée aux communes de notre taille pour aboutir à un site personnalisé et modifiable à souhait. Le nom de domaine choisi est : [www.lesterps.fr](http://www.lesterps.fr). Il devrait être en ligne début 2021.

**Chauffe-eau :** La commune a dû changer le chauffe-eau du stade qui est tombé en panne pour un montant de 933.10 €.

**Machine à laver :** Afin de faire face aux mesures sanitaires relatives au COVID, un lave-linge a été acheté pour un montant de 399 € (*SA THROMAS - Confolens*) pour laver, directement à l'école, tout ce qui peut être contaminé : vêtements de travail du personnel, serpillères...

### Chauffage (salle des fêtes et écoles) :

La chaudière bois ayant 23 ans, d'importantes dépenses d'entretien ont lieu. Pour les intersaisons et pour plus de sécurité, il a été décidé de lui adjoindre une chaudière gaz qui utilisera le même stockage de gaz que les appareils de cuisson de la salle des fêtes.

De plus, après analyse par un service compétent du CRER, l'installation peut néanmoins fonctionner encore bien mais un travail sur le combustible doit être mené pour régler quelques problèmes devenus récurrents.



### Mobilier de l'église :

Il avait été décidé il y a quelques années d'utiliser les éléments restants de l'ancienne chaire stockés sur différents lieux de la paroisse, pour doter notre église d'un nouvel autel et d'un ambon (pupitre de lecture). Ceux-ci ont été réalisés et installés pour un montant total de 6 386.40 € (*SOUPIZET Mathieu et Atelier VIGNAUD*).

Les quatre statues des Évangélistes (dans le chœur) ont été restaurées et installées avec une nacelle (la restauration a été entièrement prise en charge par l'association Gouranchat et des dons de particuliers).





# PROJETS 2021

## TRAVAUX SUR LES BATIMENTS OU TERRAINS ET RESEAUX

### Aménagement du bourg - suite - :

Le projet, conçu et validé dans ses grandes lignes, est actuellement en cours d'ajustement après diverses prises de contact. Il devrait être finalisé durant le premier trimestre afin de dérouler la procédure pour un commencement des travaux en fin d'année.

### Voirie :

Dans le cadre du fond départemental de l'aide aux collectivités, plusieurs routes vont être refaites en collaboration avec les services de la communauté de communes.

### Petit patrimoine :

La commune a déposé sa candidature pour la restauration de la bascule devenue dangereuse.

Les services de la communauté de commune gèrent le dossier (demande de subvention, paiement des intervenants) et la commune verse uniquement sa participation.

### Fibre 2021

Le dossier, géré par la communauté de communes, avance plus vite que prévu. Une partie de notre commune (le bourg) devrait être raccordée en fin d'année. La totalité de la commune devrait bénéficier du service courant 2022.



## ACHAT MATERIEL

### Défibrillateur :

Le défibrillateur installé à l'entrée de l'agence postale en 2011 sera périmé en 2021. La commune participera donc à la commande groupée organisée par la communauté de communes pour le remplacer.

### Chauffe-eau à l'école :

Les enfants se lavant les mains très souvent et les enseignantes ayant parfois besoin de laver des ustensiles, des devis vont être demandés pour l'installation de chauffe-eaux à l'école.

## DIVERS

### Site internet:

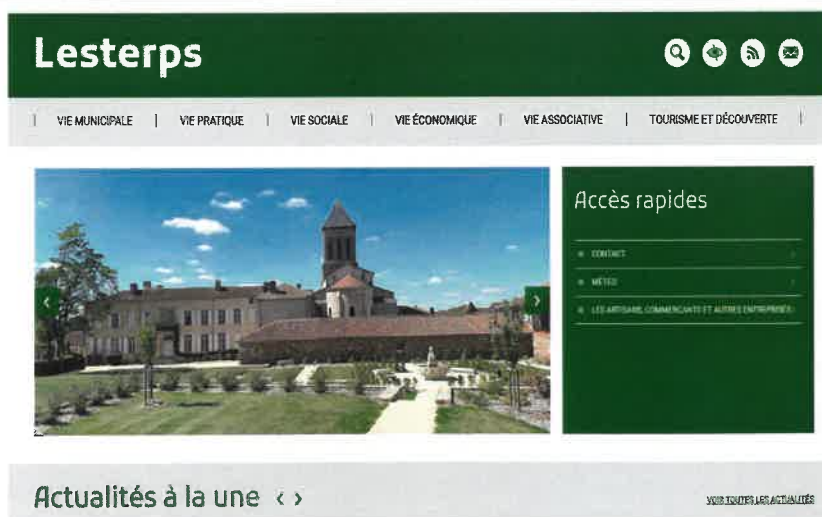
Le site devrait être terminé en 2021.

Une commission d'élus intéressés a été mise en place et une réunion a été organisée avec tous les professionnels de la commune (*commerçants, artisans, gîtes.....*) pour leur présenter le site et les informer de la mise à disposition d'une page dédiée à leur activité. Un bon nombre d'entre eux ont d'ors et déjà répondu.

La même procédure va être faite avec les associations communales afin de leur fournir une vitrine efficace.

Six grands thèmes seront développés :

- **Vie municipale** : équipe municipale, réunions, délibérations et arrêtés, publications, services municipaux,
- **Vie pratique** : démarches administratives, école, urbanisme, location, assainissement, cimetière, gestion des déchets,
- **Vie sociale** : enfance/jeunesse, santé, seniors, solidarité, permanences des organismes,
- **Vie économique** : commerçants, artisans et professionnels, agriculteurs, emploi, aides aux entreprises, marchés publics
- **Vie associative** : différentes associations communales et du territoire, dates des festivités,
- **Tourisme et découverte** : histoire et patrimoine de la commune, randonnées, sites communaux et locaux, galerie photos,





22/09/2019 - L'inauguration des jardins du presbytère

Devant une importante foule recueillie, les jardins fraîchement terminés ont été inaugurés lors d'une cérémonie haute en symbolisme et en émotions, en présence notamment de :



**Mme Marie LAJUS**, Préfète de la Charente et **M. Pierre CHAULEUR**, Sous-préfet de Confolens,  
**Mme Aliza BIN NOUN**, Ambassadrice d'Israël,  
**M. Gérard BENGUIGUI**, Délégué Régional du Comité Français pour Yad Vashem,  
**M. François BONNEAU**, Président du Conseil départemental de la Charente,  
**M. Philippe BOUTY**, Président de la Communauté de Communes de Charente Limousine,  
**Mgr GOSSELIN**, Evêque d'Angoulême,  
**M. Daniel SOUPIZET**, Maire de Lesterps et **son conseil municipal**,  
**Les membres de la famille d'Elisabeth LACALLE** (Sœur St Cybard),  
**De nombreux maires, élus et conseillers départementaux**,  
**Des porte-drapeaux venus de toute la Charente.**

L'animation musicale a été assurée par la chorale « L'écho des 3 vallées » aidée par les écoliers de Lesterps et les Mômes de Stirpis.



**Josie LEVY**, l'enfant sauvée ne pouvant être présente, avait tenu, grâce à un message vocal depuis les Etats-Unis, à rendre hommage à **Sœur St Cybard** (**Marie-Elisabeth LACALLE** à l'état-civil).

La diffusion du message qu'elle avait enregistré a sans doute été le moment le plus fort de cette cérémonie. Se souvenant d'avoir été une enfant menacée de mort, elle a évoqué tous les enfants migrants, réfugiés et a dit trouver un peu de réconfort et d'espoir en voyant l'Allemagne devenue à son tour terre d'accueil.

Après la reconnaissance de « **Juste parmi les nations** » accordée à Sœur St-Cybard le **10 décembre 2010** pour son action bienveillante auprès de la petite Josie LEVY, avec ce lieu de mémoire, notre commune fait, à présent, partie intégrante du réseau « **Villes et villages des Justes de France** ».

Ce réseau a pour ambition de réunir les communes ayant nommé un lieu porteur de mémoire - rue, place, allée, jardin, square, stèle... - pour perpétuer le souvenir et les valeurs portées par les « Justes parmi les Nations », ces femmes et ces hommes qui, avec courage et au péril de leur vie, ont, au cours de la Seconde Guerre mondiale, sauvé des Juifs en s'opposant aux persécutions antisémites nazies et à l'Etat français.





IMAGES RETRAÇANT CETTE JOURNEE ET INSCRITES A JAMAIS DANS LA MEMOIRE DES PARTICIPANTS



Inauguration par messieurs  
**François BONNEAU** et **Philippe BOUTY**



Dévoilement de la stèle mémorielle par  
mesdames **Marie LAJUS** et **Aliza BIN NOUN**



L'assistance dans les jardins



Les porte-drapeaux



La Marseillaise par la chorale « **L'écho des trois vallées** »,  
les écoliers de **Lesterps** et les **Mômes de Stirpis**.



Les portraits réunis de  
**Josie LEVY** et **Sœur St-Cybard**







# LESTERPS ET L'INTERCOMMUNALITE

## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Après une longue démarche technique et administrative, le **PLUI** est exécutoire depuis le **25 juillet 2020**.

### QUELLES CONTRAINTES ONT DU ETRE RESPECTEES LORS DE SON ELABORATION ?

#### Le PLUI est

- L'expression d'un projet politique intercommunal fixé sur 10 à 15 ans en matière d'habitat, économie, d'environnement, etc.
- Un document réglementaire légal fixant le droit des sols sur l'ensemble du territoire
- Le fruit d'une démarche concertée (avec les habitants) et partenariale (avec les partenaires institutionnels)

Il est opposable aux tiers lors de l'instruction des demandes d'urbanisme :

- Permis de construire,
- Permis d'aménager,
- Déclaration préalable.

#### Le PLUI n'est pas

- Une simple distribution de droit à construire !
- Une somme d'intérêts particuliers !

Le PLUI doit s'inscrire dans la poursuite de :

- L'intérêt général.
- Le respect des objectifs de développement durable fixés par le Code de l'urbanisme (L.101-1 et 101-2).
- L'équité de droit des administrés.

#### Votre PLUI doit poursuivre un certain nombre d'orientations nationales / locales :

<p> <b>Se conformer au Code de l'Urbanisme et le respect du cadre réglementaire</b></p> <p>Loi Solidarité et Renouveau Urbain en 2000 Loi Grenelle de l'Environnement en 2010 Loi Accès au Logement et au Urbanisme Renouvé (ALUR) en 2014</p>	<p><b>De nombreux dispositifs / documents locaux qui déclinent localement les lois :</b></p> <p>SRADOT, SRCE, SRCAE, SRE, SDAE, SAGE, SRC, etc.</p>
<p> <b>S'inscrire dans la poursuite des Orientations nationales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre les impacts négatifs des milieux naturels, les corridors écologiques (trames verte et bleue), les paysages...</li> <li>• Protéger les terres agricoles.</li> <li>• Limiter de la consommation foncière et mobiliser les logements vacants.</li> <li>• Densifier les tissus déjà urbanisés des bourgs</li> <li>• Agir pour une efficacité des dépenses publiques.</li> </ul>	
<p> <b>Un contrôle renforcé sur le projet de PLUI</b></p>	<p>Personnes Publiques Associées (PPA)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les représentants de l'État,</li> <li>- La Direction Départementale des Territoires (DDT),</li> <li>- La Chambre d'Agriculture,</li> <li>- La DREAL,</li> <li>- Le Département, la Région, les chambres consulaires, etc.</li> </ul> <p>L'évaluation environnementale</p> <p>La Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (COPENAF)</p>

### DE QUOI EST-IL COMPOSE ? A QUOI SERVENT LES DIFFERENTES PIECES ?

<p><b>Pourquoi ?</b></p> <p><i>Pourquoi le PLUI organise la politique locale d'urbanisme ainsi ?</i></p>	<p><b>Rapport de présentation</b></p> <p>Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)</p>	<p><b>4 Zones principales :</b></p> <p>A Agricole    N Naturelle    U Urbaine    AU A urbaniser</p>
<p><b>Où ?</b></p> <p><i>Où puis-je construire ?</i></p>	<p><b>Le Zonage</b></p>	<p><b>5 Destinations principales :</b></p> <p>Exploitation agricole et forestière    Habitation    Commerce et activités de service    Équipements d'intérêt collectif et services publics    Autres activités des secteurs secondaire et tertiaire</p>
<p><b>Quoi ?</b></p> <p><i>Qu'est-ce que je peux construire ?</i></p>	<p><b>Le Règlement</b></p>	
<p><b>Comment ?</b></p> <p><i>Comment puis-je construire ?</i></p>	<p>Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)</p>	

Ces documents sont consultables en version papier à la mairie ou sur le site de la communauté de communes à l'adresse suivante : <https://www.charente-limousine.fr/index.php/fr/la-communaute/urbanisme/plui/plui-confolentais>

### CE QU'IL FAUT RETENIR

**Tous** travaux ou modifications extérieurs nécessitent une **autorisation** !

#### LA DECLARATION PREALABLE :

- construction et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes (garage, abri, piscine...),
- constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis de construire comprenant ou non des démolitions (clôture, voirie, aménagements extérieurs...).

#### LE PERMIS DE CONSTRUIRE :

- constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m<sup>2</sup> (surface de plancher ou emprise au sol).
- travaux d'extension ainsi que le changement de destination des bâtiments existants.

**Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tout renseignement ou toute aide nécessaire à la réalisation de votre projet.**



## Année 2019

**Participation au printemps des poètes :** La classe de CE1/CE2 de Madame Bonneau a participé au concours du printemps des poètes. A cette occasion, chaque élève a écrit un haïku (court poème de trois vers, évoquant la nature et les sentiments, originaire du Japon). Après délibération du jury, deux enfants de la classe ont reçu un diplôme car leurs poèmes faisaient partie des coups de cœur du jury.

**Sortie de fin d'année :** Fin juin, les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école de Lesterps sont allés visiter le Vieux Cormenier. C'est un musée animé qui nous permet de comprendre et de voir comment les gens vivaient autrefois.



Après un pique-nique ensoleillé, nous sommes allés à la Vallée des Singes, découvrir les différentes espèces de singe et comprendre pourquoi beaucoup sont en danger.

**Exposition de fin d'année :** Afin de clôturer l'année scolaire, les enfants avaient préparé et convié les parents à une exposition de photos. Il était également possible de visionner un film permettant de voir le travail fait lors des séances d'acrosport et de percussions corporelles.

**Journées de Patrimoine :** Vendredi 20 septembre, nous avons participé aux journées du Patrimoine qui avaient pour thème « Levez les yeux ». M. Brionnaud avait organisé un jeu de piste permettant de partir à la découverte du patrimoine de Lesterps. Nous avons découvert beaucoup de choses sur ce petit village !



**Le jardin des Justes parmi les nations :** Suite à la visite du jardin des Justes proposée par monsieur le Maire, nous avons préparé (*apprentissage de la Marseillaise, découverte de l'histoire de Josie Lévy...*) et participé à l'inauguration le dimanche 22 septembre.



**Nettoyons la nature :** Vendredi 27 septembre, les 32 élèves de l'école sont partis dans Lesterps munis de sacs poubelles et de gants afin de nettoyer le village. Beaucoup de ficelles, de fils métalliques, de mégots ont été retrouvés mais également une couche sale, un rasoir etc...



Education physique et sportive : Cette année encore, la classe de madame Jatiault participe au projet USEP qui permet aux enfants de l'école de partager avec d'autres enfants des activités sportives.

Le 10 décembre, la classe, de CE1 a participé à une rencontre USEP au gymnase de Lessac sur le thème « sport-santé ». Nous avons rencontré les écoles d'Oradour-Fanais, de Brigueuil, de Saint-Maurice des Lions, Saulgond, d'Ambernac et de Confolens. Nous avons joué à la balle au prisonnier, à la balle au capitaine, au kinball, et aux jeux de cartes pour connaître les différents sports.

Nous avons appris que les filles et les garçons peuvent pratiquer le sport qu'ils veulent à partir du moment où ils prennent du plaisir !

La classe de madame Bonneau se rendra cinq fois à la piscine de Saint-Junien afin d'effectuer des activités aquatiques.

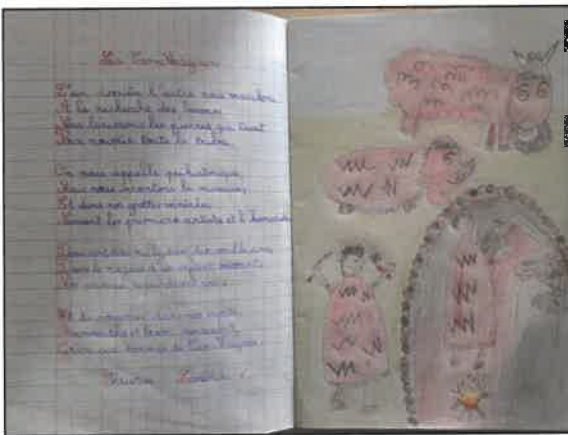
Noël : Vendredi 13 décembre, tous les élèves des écoles d'Oradour-Fanais, de Lessac et de Lesterps se sont réunis à la salle des fêtes d'Oradour-Fanais afin de chanter des chants de Noël, puis des objets fabriqués par les élèves étaient vendus lors du marché de Noël.

Un repas et une soirée animée étaient ensuite proposés par l'Association des Parents d'Elèves.

Mardi 17 décembre, les élèves de l'école se sont rendus au cinéma de Confolens afin de visionner le film *Demain est à nous*, montrant comment des enfants dans le monde essaient de changer les choses afin de proposer un avenir meilleur.

Jeudi 19 décembre, Martine Stawiariski a concocté un délicieux repas de Noël partagé par les enfants, les maîtresses et le personnel communal et le lendemain, des chants, la venue du Père-Noël ainsi qu'un goûter nous ont permis de terminer l'année avec beaucoup de douceur.

## Année 2020



### Le voyage dans le temps pour la classe de CE1-CE2

Cette année, notre projet de classe est de voyager dans le temps car Lewis, un ancien élève de maitresse, nous a écrit une lettre. Il a inventé une machine à remonter le temps pour revenir dans la classe de CE1-CE2, à Lesterps. Mais son chien, Oscar a appuyé sur un mauvais bouton qui l'a transporté dans l'époque préhistorique.

Pour l'aider à revenir vers nous, nous devons travailler sur la préhistoire. Nous avons appris comment les hommes préhistoriques vivaient, comment ils se nourrissaient, comment ils ont découvert le feu et où ils habitaient. Puis nous avons appris à dessiner un homme de Cro-Magnon, une grotte, un bison, un mammoth...

Au retour des vacances de la Toussaint, nous avons reçu une deuxième lettre de Lewis où Oscar avait encore appuyé sur un bouton qui l'a transporté dans l'Antiquité. Cette fois-ci nous devons apprendre des choses sur cette période pour l'aider. Nous travaillons sur l'Égypte où nous nous sommes exercés à écrire notre prénom en hiéroglyphe. C'était difficile !





### Escrime bouteille en CE1-CE2 :

En sport, nous avons découvert un sport de combat : *l'escrime*. Il s'agit de toucher un adversaire avec la pointe d'une « arme » sans être soi-même touché. Notre « arme » était une bouteille.

Avant chaque combat on se salut : TERRE-CIEL-MENTON-CÔTE



La maitresse nous a aussi appris la marche, la retraite et la fente. Nous avons bien aimé faire de l'escrime.

La garde :



- La fente :



### Projet de la classe de CE2 autour du développement durable et du textile :

Vendredi 27 novembre, Sébastien, un designer textile qui recycle les vêtements et les objets, est intervenu dans notre classe. Il nous a donné des petits bouts de tissus et il fallait retrouver de quel tissu il s'agissait (laine, coton...).

On a appris comment étaient fabriqués certains tissus, qu'il y avait plusieurs laines différentes. On



a vu une vraie fleur de coton et on a découvert comment le coton était transformé en fil.

Sur la carte du monde, nous avons regardé où étaient fabriqués nos vêtements et quel chemin ils avaient parcouru pour arriver jusqu'à chez nous. On a appris grâce à leur étiquette que beaucoup de vêtements venaient d'Asie. Seul un vêtement était made in France.

L'objectif de ces interventions c'est de prendre conscience que l'on peut réutiliser ou transformer des matières pour éviter de gaspiller les ressources de la Terre et générer moins de pollution.

Sébastien reviendra au mois de janvier et nous ferons des ateliers créatifs autour du recyclage.



# SIVOS BOREALL (Brillac, Oradour-fanais, Esse, Abzac, Lessac, Lesterps)

L'année scolaire 2020 se termine et nous comptons 120 élèves sur les 4 écoles. Mais, beaucoup plus de départs en 6<sup>ème</sup> que de rentrées en maternelle, engendre une baisse des effectifs. Depuis Septembre, nous avons **115** élèves.

**BRILLAC** (Ecole maternelle) : 17 élèves chez Mme CHEGARRAY et 20 chez Mme BOËTHAS (*Directrice*)

**ORADOUR-FANAIS** ( CP ) : 16 élèves chez Mme PAGNOUX (*Directrice*).

**LESTERPS** (CE1 et CE2) : 16 élèves chez Mme Julie POUZET et 15 chez Mme JANTIAULT (*Directrice*).

**LESSAC** (CM1 et CM2) : 16 élèves chez Mme BROUSSE et 15 chez Mme CHAMBRE (*Directrice*).

**Rappelons que depuis 2020, l'école est obligatoire à 3 ans (et non 6 ans)**

## Impact COVID 19 :

Comme pour toutes les écoles, collèges et lycées, cette année est vraiment exceptionnelle :

- Décousue, 3 mois sans école réelle, seulement du travail envoyé par les maîtresses, en distanciel. Beaucoup de parents font faire très assidûment le travail aux enfants. Malheureusement, une petite partie des enfants ne fait rien ou très peu (pour diverses raisons) et donc, sont en situation d'échec ;
- Au 15 Mai, reprise du présentiel à l'école mais énormément d'absents ; désarroi des enseignants mais comment faire ?

Les vacances passées, le 2 septembre rime avec reprise du chemin de l'école, des enseignants et des enfants contents, malgré des mesures sanitaires difficiles à appliquer. *Lavage des mains et désinfection régulière des locaux (portes, tables..) 6 fois par jour, non brassage des enfants, un masque obligatoire...*

## Finances :

Le budget du SIVOS et des communes très impactés par les dépenses liées au COVID : tous les produits, les heures complémentaires de désinfection à cela vient s'ajouter une baisse importante de la subvention de la région pour les transports ... Aucune aide de l'état, donc un « vrai casse-tête chinois ».

Pour palier à cette situation, le conseil d'administration du SIVOS est obligé de voter une augmentation de la participation par élève de chaque commune. De 700€/élève en 2020, **elle passera à 800€/élève en 2021** et nous continuerons d'être très vigilants.

## Cantine :

D'autre part, chaque commune gère sa cantine mais 2 lignes directrices les unissent: fournir à nos enfants des repas les plus sains possible en essayant de manger le plus possible de « produits locaux, référencés, et naturels » et harmoniser sur Boreall le prix de la cantine ;

Depuis plusieurs années, les parents payaient 2€ par repas (le cout est cependant beaucoup plus cher pour chaque commune). Sur suggestion du Conseil d'Administration, le tarif va passer à **2,10€** au 01/01/21.

Rappel : si les factures restent impayées malgré les relances, les enfants ne seront pas admis à la cantine, les parents devront venir les chercher.

## Transports scolaires :

A la demande des parents d'élèves et à cause de l'indiscipline croissante des enfants, chaque bus a, depuis le 9 novembre, une accompagnatrice dans le bus le soir. A partir de janvier, elles sont payées par le SIVOS.

- Lessac- Brillac-Lessac : Mme Marion DUPORT
- Oradour-Fanais-Brillac-Oradour-fanais : Mme Claire CHEVAL
- Lesterps-Brillac-Lesterps : Mme Isabelle MERCIER

L'effet produit est très positif. Nous rappelons que l'indiscipline est sanctionnée par un avertissement, une lettre aux parents et si besoin, une exclusion temporaire voire définitive.

**Merci :** aux 6 municipalités qui mettent tout en œuvre pour le bien de nos enfants, aux enseignants dont le sérieux et la compétence ne sont plus à prouver, aux employées sérieuses, courageuses et toujours à l'écoute des enfants, à l'Association de parents d'élèves active et très coopérative avec les enseignants et le SIVOS, à tous les parents d'élèves qui nous font confiance.

Yvette BARRIER





# LAVIE CULTURELLE

## LA MAISON DU PATRIMOINE

**2019** - Elle a été inaugurée le 5 juillet, avec une ouverture du mardi au dimanche de 14h30 à 18h30 en juillet et août et le dimanche de 14h30 à 18h30 en septembre.

M. Philippe MOCAËR de Saint-Maurice des Lions et les peintres de l'association Point-virgule, Christian DUC, Hanneke GILLIS et Jean-Louis DO ont exposé au 1<sup>er</sup> étage de la Maison de Patrimoine



Vendredi 2 août 2019, une **visite à la bougie**, organisée avec la collaboration du Pays d'art et d'histoire et commentée par Céline DEVEZA a rassemblé 34 visiteurs.

**2020** - La Maison du Patrimoine a ouvert ses portes le vendredi 9 juillet après une inauguration en très petit comité. Les **25 ans du Comité des fêtes** ont été mis à l'honneur grâce à une exposition de photos retraçant les festivités organisées mais surtout la joie qu'elles apportent à notre commune et le travail fourni par les bénévoles de l'association.

La fréquentation a été correcte (566 visiteurs) sans néanmoins atteindre le niveau des autres années car l'affluence des jours de fête n'a logiquement pas eu lieu.



**LESTERPS** 1996

**DIMANCHE 21 JUILLET**  
de 14 h à minuit

**1<sup>er</sup> FESTIVAL de L'ACCORDÉON**

organisé par le Comité des Fêtes

avec Sébastien FARGE Trophée Mondial de l'accordéon 93/94, Isabelle DURAND 1<sup>er</sup> Prix du Lions Club 1988, Sébastien Debard Champion de France 1999, Claude Chabanne 1<sup>er</sup> Prix de la Chanson Française, Christelle LABROUSSE, Bernard SY, Jacky NIKOLO, BARBARA, Emmanuel FRISONNET, Miguel FLORENCIO, Loïc MALLEMANCHE

animé par l'orchestre Serge LOUYS

Entrée 50 F

**20 h, REPAS, 40 F**



**2019**

**LESTERPS** 2020

**24<sup>e</sup> Festival de l'Accordéon**

**DIMANCHE 21 JUILLET**

100 + Association des amis de l'accordéon 1982-83 - 1983-84 - 1984-85 - 1985-86 - 1986-87 - 1987-88 - 1988-89 - 1989-90 - 1990-91 - 1991-92 - 1992-93 - 1993-94 - 1994-95 - 1995-96 - 1996-97 - 1997-98 - 1998-99 - 1999-00 - 2000-01 - 2001-02 - 2002-03 - 2003-04 - 2004-05 - 2005-06 - 2006-07 - 2007-08 - 2008-09 - 2009-10 - 2010-11 - 2011-12 - 2012-13 - 2013-14 - 2014-15 - 2015-16 - 2016-17 - 2017-18 - 2018-19 - 2019-20

Des surprises à la Caisse de la gare / De la gare / De l'Annonciateur

**LA MAISON DU PATRIMOINE**





2002



2019

**2002 : Petite poêle, 2 mélangeurs, 3000 œufs - 2019 : Grande poêle, 4 mélangeurs, 6024 œufs**

### Nouveauté 2020 : Les visites de l'église et des jardins de l'abbaye.

Sur 6 visites programmées les vendredis de la saison estivale, 4 ont été organisées par le Pays d'Art et d'Histoire et commentées par Céline DEVEZA pour une vingtaine de personnes ravies de leur animation.

## **SAMEDI 24 AOUT 2019 - LE TOUR DU LIMOUSIN**

Le départ de la 4ème étape de ce Tour du Limousin-Nouvelle-Aquitaine 2019 a été donné à Confolens en Charente pour 175,1 km avec une arrivée jugée à Limoges.

La caravane du Tour du Limousin est partie de Confolens à 10h30 pour passer dans les villages charentais d'Abzac, Oradour-Fanais, Brillac, Lesterps et Saint-Christophe et ceux de Haute-Vienne pour arriver vers 14h30.



Les coureurs sont eux partis à 12h15 et étaient attendus à partir de 15h27 pour le passage de la ligne d'arrivée à Limoges.



Cet événement était très attendu chez nous.... Notre commune a en effet dû participer à l'organisation de l'événement en fournissant une bonne équipe de signaleurs motivés afin d'assurer la sécurité de tous, coureurs et spectateurs.

André VILLELEGER a pu se remémorer les bons souvenirs du passage du **Tour de France de 1971 !**

## **VENDREDI 10 JUILLET 2020 - ROULE BAMBIN**

Les lundi, mercredi et vendredi du mois de juillet, le **Centre socioculturel du confolentais (CSC)** a concocté un programme d'activités à faire en famille dans le cadre de "Roule bambins" sur plusieurs sites du territoire.

Les animatrices, *Astrid FROMENTIN, Educatrice jeunes enfants, Barbara KUREK, auxiliaire puéricultrice et Christine FRUGIER, animatrice,* accueillent tous les petits et enfants à partir de 3 mois, accompagnés de leurs parents ou d'un autre membre de la famille: papy, mamie, tata ou nounou de 9h30 à 16h en continu.

A Lesterps, les enfants pouvaient participer à un atelier « Vitrail » (préparé par la commune) après une visite de l'église préalable axée sur les vitraux, à la lecture de contes ou tout simplement profiter de tout en panel de jouets.

Le midi, un pique-nique tiré du sac était prévu suivi d'une visite des jardins commentée par M. BRIONNAUD.

Même si le mauvais temps a limité le nombre des participants, cette journée a ravi les petits comme les grands. Elle était, nous l'espérons, la première d'une collaboration fructueuse avec le centre social.





## LESTERPS A L'HONNEUR DANS DIVERSES PARUTIONS



Notre commune a eu la chance de bénéficier d'un très bel article, très complet dans le numéro 102 du magazine « Pays du limousin ».

Le journaliste, accompagné du Maire, a visité les différents points forts de Lesterps et les a détaillés dans un article donnant envie de venir découvrir la commune.

Grâce à cette parution, nous avons pu voir la venue de touristes notamment originaires de Haute-Vienne visiter notre commune cet été.



Notre commune apparaît également en bonne place au côté de trois autres communes voisines (Ansac/Vienne, Alloue et Confolens), dans un nouvel ouvrage intitulé : « **Monuments historiques de Charente** » (Auteurs : Christophe Bourel le Guilloux, Pauline Lucas, Héloïse Bricchi-Duhem, Agnès Beaufort )

La Charente est riche de 469 monuments historiques protégés depuis 1840. Le plus ancien remonte au Paléolithique et le plus récent est une maison d'architecte construite en 1967 à Angoulême.

Les églises romanes sont les monuments les plus présents sur le territoire, véritables bijoux d'architecture et de sculpture ornés de peintures murales souvent méconnues et parfois rehaussées de vitraux contemporains. De nombreux châteaux et manoirs construits par de célèbres familles jalonnent le paysage et se reflètent à la surface ondoillante des cours d'eau.

*Les pages 80 et 81 sont attribuées à notre abbatale St-Pierre.*





## Une distinction pour notre épicerie



Le 12 octobre 2019, à Paris, lors de « Buralistes Stories » au congrès annuel des buralistes, le **trophée national catégorie « Cœurs du territoire »** a été décerné à **Marinette FIXE-GANTEIL**, notre épicicière lesterroise. Elle intégrera la Chambre des buralistes de la Charente.

Le 20 décembre 2019, notre commerçante fêtait dignement cette distinction avec ses principaux fournisseurs, ses clients, les élus locaux, sa famille et ses amis.

Extrait du discours d'Alain LAGARDE, Président de la Chambre syndicale des buralistes de Charente :

*« Marinette FIXE-GANTEIL est l'exemple parfait de la diversification, de la redynamisation du commerce de proximité et du sens du service au cœur du territoire. Je n'imagine pas Lesterps sans Marinette. Elle réalise, dans ce village de 500 habitants, le rôle de commerçante d'utilité locale ».*

Nous lui renouvelons donc toutes nos félicitations et lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite.



## La fermeture de notre restaurant

En juin 2007, notre commune accueillait avec grand plaisir notre couple de restaurateurs Mireille et Alain.

### Le restaurant des Tilleuls ouvre demain à Lesterps avec un nouveau chef

A 49 ans, Alain Rateau est le nouveau propriétaire du café-restaurant des « Tilleuls ». Le chef se prépare, avec sa compagne Mireille, à accueillir ses premiers clients demain. Restent bien quelques aménagements, comme sur la terrasse face à l'abbatiale ou sur celle de l'arrière-cour ombragée réservée aux soirées barbecue estivales. Mais chaque chose en son temps. « Pendant la saison d'été, nous n'avons pas fixé de jour de fermeture » explique Alain Rateau. Le chef propose un menu ouvrier (la semaine uniquement), une carte et deux menus avec ses spécialités maison: caneton au miel de lavande, couscous d'escargots à la menthe ou encore entrecôte limousine au confit d'échalotes. Viande et fromages du terroir auront une place privilégiée dans les assiettes. Et quid du dessert chef? « C'est une de mes créations! » Mais comme son nom l'indique sur la carte, c'est

une surprise. Impossible d'en savoir plus: il faudra faire le détour par Lesterps pour le déguster! Alain Rateau est un enfant du pays. Après son apprentissage à Confolens avec Elise Michelet au restaurant « La Mère Michelet », le cuisinier est devenu saisonnier en Poitou-Charentes avant de rallier la capitale. Le maestro a exercé comme chef de cuisine durant onze ans dans un restaurant des Champs-Élysées, avant de goûter au soleil méditerranéen. Puis, tenaillé par la nostalgie de sa Charente limousine, il s'en est rapproché en rejoignant « Le Milord » à Oradour-sur-Glane. Après une interruption de travail due à un accident de moto, Alain Rateau a repris le collier, jusqu'au jour où l'opportunité de revenir au pays s'est offerte à lui: « Les Tilleuls » mis en vente! Pour s'installer, il a obtenu des aides financières d'« Est Charente Initiative », du pays de Charente limousine

et de la chambre de commerce.

Bar-restaurant des « Tilleuls » à Lesterps, ouvert tous les jours de 8h à 22h à compter de demain, Tél.05.45.30.21.81

Le maestro Alain Rateau et sa compagne Mireille accueillent dès demain les premiers clients  
- photo CL



Après **13 années** de dur labeur, de cuisine appréciée des locaux ou des gens de passage, de grands repas communaux, associatifs et familiaux..., Alain fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons de profiter d'un repos bien mérité... et, malgré le contexte actuel, un successeur !





## A.D.E.L 16 - (Association d'Entraide contre la leucémie)



2019 : Comme chaque année, nous organisons, le 1<sup>er</sup> mai un vide grenier sur le champ de foire, celui-ci a moyennement fonctionné. Les deux lotos, celui de Ansac-sur-Vienne et celui de Lesterps ont connu un vif succès.



2020 :

**Le Samedi 15 février, nous avons remis un chèque de 10 000 € au Professeur Millot Frédéric de l'unité d'oncologie pédiatrique au CHU de POITIERS.**

Lors de notre dernière assemblée le bureau n'a pas changé.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur collaboration, lors de nos manifestations ainsi que tous les donateurs. Grâce à eux la recherche avance pour combattre la Leucémie. Vous pouvez à tout moment faire un don à l'Association (*un bon vous sera remis pour le déduire de vos impôts*).



A VENIR EN 2021 :

- 1<sup>er</sup> mai : 11<sup>ème</sup> Vide-grenier à Lesterps

## ETOILE SPORTIVE DE LESTERPS

Saison 2018-2019: Bonne entente entre joueurs, dirigeants des deux clubs Brigueuil et Lesterps.

Deux équipes étaient envoyées en championnat et différentes coupes.

Le bilan sportif est assez bon, l'équipe A termine 6<sup>ème</sup> sur 11 en championnat de 4<sup>ème</sup> division éliminée au 2<sup>ème</sup> tour de coupe Nouvelle Aquitaine et en 8<sup>ème</sup> de finale de Edely.

L'équipe B termine 9<sup>ème</sup> du championnat 5<sup>ème</sup> division et éliminée au 1<sup>er</sup> tour de la coupe des réserves à Saint-Claud après prolongation.

La 2<sup>ème</sup> partie de saison fut plus difficile suite à de nombreuses blessures.

Saison 2019-2020 : L'entente est renouvelée. Deux équipes seniors sont engagées en championnat 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> division, les coupes départementales et régionales. Les matchs se jouent en alternance à Brigueuil poule A et Lesterps la B. La saison a été courte, 5 matchs ont été reportés. Suite aux intempéries qui ont rendu les terrains impraticables puis à l'arrêt le 15 mars lors du confinement pour crise sanitaire suite à la covid 19 : dix matchs de championnat non joués. Un classement a été effectué sur les 12 disputés.

L'équipe A est classée 5<sup>ème</sup> en 4<sup>ème</sup> division et 8<sup>ème</sup> en 5<sup>ème</sup> division, élimination au 2<sup>ème</sup> tour de la coupe Nouvelle Aquitaine, passe le premier tour puis arrêt de la compétition en coupe Edely pour la A. Elimination au 1<sup>er</sup> tour en challenge des réserves pour la B.

Saison 2020-2021 : Deux équipes ont été engagées en championnat 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> division départementale et les différentes coupes. Quatre journées de championnat ont été disputées et depuis le 1<sup>er</sup> novembre (2<sup>ème</sup> confinement) toutes les compétitions sont à l'arrêt et reprendront peut-être en 2021.

DATE A RETENIR : Loto du Foot – Mercredi 10 novembre 2021





## 2019 AU COMITE DES FETES ...

Comme le veut la tradition maintenant depuis plusieurs années, le comité des fêtes commence ses activités par la soirée remerciement de mars qui a pour but de rassembler tous ceux qui œuvrent à la réussite de ses manifestations.

Le premier samedi de mai a été consacré au loto du printemps avec son succès habituel.



Avec le mois de juin, le premier gros morceau arrive avec la Fête de la Mécanique Ancienne. Elle a commencé dès le samedi matin avec la foire aux matériels anciens qui est devenu un événement incontournable pour les initiés. L'omelette géante du samedi soir, animée par la Compagnie Patrice Péricard, a une fois de plus ravi le nombreux public massé sous le grand Tivoli. Le dimanche, consacré essentiellement à la mécanique ancienne, a vu les laboureurs se confronter devant un public toujours aussi important. Avec les défilés, les expositions aussi bien sous les tivolis pour le petit matériel qu'en plein air pour le gros (tracteurs, moteurs, machines à vapeur, etc...) a vu déambuler une foule toujours aussi nombreuse et intéressée à la cause. La journée s'est terminée par le tirage de la tombola qui a donné la possibilité à un couple de Lesterps de partir une semaine sur la Costa Brava.

Le mois de juillet est consacré au Festival de l'accordéon. Pas le temps de souffler pour tous les membres du comité. Ce festival a débuté le samedi par des aubades dans le bourg ainsi qu'un concert dans l'église. Nouveauté oblige, l'assiette festivalière du samedi soir animée par Damien Poyard et Cédric Dépret



a vu son accès payant afin de financer, en partie, les frais occasionnés par cet événement. Une bonne fréquentation qui a vu un nombre non négligeable de danseurs étreindre les pistes de danse. Le dimanche, après la messe qui cette année, chantier oblige, a été déplacée sur l'esplanade des anciens viviers, s'est poursuivi par le repas de midi afin de prendre des forces pour l'après midi avec une douzaine d'accordéonistes qui se sont produits sur la scène, accompagnés par Alain Michel et son orchestre, toujours au top dans ce domaine. Après le repas du soir, c'est au tour d'Amandine Musichini de prendre le relais pour animer la grande soirée dansante du Festival. Cette soirée a été entrecoupée par le tir de feu d'artifice. A la grande satisfaction des bénévoles, nous pouvons dire que cette année nous avons été gâtés par la météo. Ce festival s'est déroulé dans de très bonnes conditions.



Après une période de repos largement méritée, le loto de décembre reprend les activités. Il fut très réussi.

Décembre voit arriver la période des festivités de fin d'année avec les décorations du bourg. Un très gros morceau maintenant qui mobilise pratiquement, pendant deux mois avec la remise en état des décorations ainsi que la fabrication de nouvelles, sans oublier la rénovation des nœuds par notre équipe sénior toujours aussi dynamique. Ces décorations deviennent de plus en plus lourdes à assumer (financièrement et humainement), mais elles ont le mérite de faire parler de Lesterps dans beaucoup de chaumières des environs. C'est dans ce décor qu'a eu lieu le marché comme autrefois du 22 décembre. Nous ne pouvons pas dire que cette année nous avons été gâtés par Dame météo, mais à la surprise des organisateurs, ce marché a connu un grand succès, preuve que notre formule est appréciée. La chorale de Brigueuil et les « Mômes de Stirpis » ont assuré l'animation du dimanche après midi avec un concert dans l'église qui était fortement garnie, alors qu'à l'extérieur nous avons eu la surprise d'accueillir les Vamps.

Bien entendu, tradition oblige, le Père Noël a fait son apparition à la tombée de la nuit au pied du



grand sapin. Il n'avait pas oublié sa hotte et elle était très bien garnie, ce qui lui a permis de distribuer ses friandises à tous les enfants, ils étaient nombreux. Après le spectacle de la féerie des eaux, tout ce beau monde s'est véhiculé vers la place des tilleuls avec les chars illuminés pour terminer cette journée par une séance photo pour les enfants avec le Père Noël.

## **2020 : ANNEE BLANCHE (VOIR NOIRE) POUR LE COMITE DES FETES.**

En effet, les conditions sanitaires nous ont contraints d'annuler toutes nos manifestations pour cette année. Devant l'incertitude et devant le risque sanitaire, il était impossible d'organiser des manifestations comme les nôtres.

C'est donc, la mort dans l'âme, que nous avons été obligés de prendre cette décision très tôt dans la saison afin de limiter au mieux les engagements. Les événements que nous avons vécus tout au long de l'année sont venus, malheureusement nous donner raison.

Toutefois une seule manifestation a résisté, c'est la soirée remerciement du 22 février, car tout simplement elle a été programmée avant que nous soyons en plein confinement. Cette soirée qui a lieu tous les ans, permet de réunir tous les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année à la réussite de nos manifestations.

Cette année de célébration du 25ème anniversaire a vu malgré tout une exposition à la Maison du Patrimoine consacrée à ce qui aurait dû être un événement. Au 1er étage, une vingtaine de panneaux garnis de photos et de divers documents, a permis de retracer 25 ans d'histoire du Comité. Cette exposition était complétée de miniatures faisant partie de la collection de notre président.

En espérant que ces événements que nous subissons aujourd'hui, auront dans un avenir, qui ne sera pas trop loin, une fin et que nous pourrons reprendre une démarche normale comme avant. Un vœu bien pieux, qui malheureusement est plein d'incertitudes.

Le président entouré de tous ses membres tient à souhaiter à tous les sympathisants des jours meilleurs, afin que l'on puisse retrouver une vie plus agréable et surtout avec plus de joie et de bonne humeur. Ils leur souhaitent aussi une bonne santé pour 2021 et beaucoup de bonheur.

# A LA SOCIETE DE CHASSE

**Saison 2019-2020 :** Elle s'est achevée, après 7 mois où nous avons exercé notre passion tout en respectant au mieux, l'ensemble des acteurs de la commune, et la nature. Lors de cette saison, à notre plus grande satisfaction, le nombre de sociétaires s'est stabilisé, ce qui nous permet de penser que notre passion attire encore de nouveaux chasseurs qui souhaitent pratiquer la chasse dans la durée.

Cette saison, nous avons prélevé, en cordiale entente avec la société communale d'Esse, 25 sangliers, et sur le territoire de Lesterps 22 chevreuils, 1 biche, et une quinzaine de renards.



Tout comme lors des saisons précédentes des dégâts ont été commis sur les cultures, prairies et les plantations mais également sur les élevages ovins. Ces dégâts ont été occasionnés par différentes espèces comme les sangliers, les cerfs et chevreuils, les renards et blaireaux.

Nous, chasseurs, veillons au grain, afin de limiter au maximum ces dégâts d'année en année. Nous mettons tout en œuvre pour cela. Nous sommes en effet financièrement responsables de ces dégâts au regard de la Loi dans la mesure où les

indemnités versées aux agriculteurs par la fédération départementale de chasse proviennent des cotisations des chasseurs.

Comme nous le savons tous, des maladies (tuberculose, brucellose, peste porcine) sont présentes en France. Ces maladies peuvent avoir des conséquences économiques désastreuses sur nos élevages comme l'abattage total du troupeau dans les cas les plus critiques. Limiter la population des espèces sauvages incriminées permet de réduire les risques de circulation de maladies à travers les territoires. Ainsi nous travaillons au maximum en entente avec les agriculteurs afin de limiter au mieux ces propagations.

De plus, la sécurité de tous est la priorité de notre association de chasse. C'est pour cela que depuis de nombreuses années, nous mettons tout en œuvre pour pouvoir chasser. De cette manière l'ensemble des acteurs de la commune: agriculteurs, riverains, touristes, peuvent continuer de vivre et d'exercer leurs loisirs en toute sérénité. Panneaux en bout de chemin ou sur les routes, consignes de sécurité répétées inlassablement avant chaque battue, formation de chef de battue, responsabilisation de l'ensemble de nos membres, sont les principales actions de notre société pour la sécurité afin qu'aucun risque ne soit encouru.

Les saines finances de notre association sont alimentées par les cotisations de nos sociétaires, la subvention communale, et par votre participation à nos manifestations. Que chacun ici soit remercié chaleureusement.

**Saison 2020-2021 :** Elle sera à n'en pas douter un millésime qui datera dans le souvenir des chasseurs et pas de manière positive.

La saison précédente s'était achevée avec une imputation de près d'un mois dans la pratique de notre activité cynégétique. La COVID s'était déjà invitée et commençait son œuvre de déstabilisation dans notre société en général et bien sûr dans notre société de chasse. Le manque de contacts en dehors et dans la famille des chasseurs se faisait cruellement sentir et faute de pouvoir se rencontrer physiquement les nouvelles se donnaient, petite consolation, par téléphone ou en visio. Les manifestations en tout genre étaient suspendues et ce lien social, essentiel aussi dans le milieu de la chasse, était bouleversé.

Après une légère embellie, l'ouverture était autorisée et nous remettait un peu de baume au cœur : de courte durée! La chasse était de nouveau interdite comme bien d'autres activités et nous confinait à nouveau.



Cependant le grand gibier, lui, était toujours en activité et les dégâts allaient bon train. L'inquiétude légitime du monde agricole s'intensifiait de la même manière et la facture de ces dégâts payée uniquement avec l'argent des chasseurs grimpait dangereusement. Fort de leur mission reconnue de service public, les chasseurs, conjointement, avec les agriculteurs, obtenaient de l'administration l'autorisation de réguler le gros gibier avec un protocole sanitaire renforcé qui a été respecté par notre association.

Les derniers jours de Novembre, le 28 exactement, l'étau se desserre un peu pour la chasse comme pour d'autres activités de plein air et la distanciation physique n'est pas un problème pour les chasseurs dilués dans la campagne !!!

Il règne cependant toujours une interrogation quant au devenir de cette pandémie.

Si la prudence est toujours de rigueur, l'espoir est permis ! Souhaitons nous retrouver l'année prochaine dans de meilleures conditions : pouvoir discuter, plaisanter, avoir de nouveaux objectifs : tout simplement vivre avec un grand V.

Peut-être aurons-nous le plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations:

**Dimanche 7 Août 2021 à 12 h 30 : Repas grillade**

**Samedi 27 novembre 2021 à 14 h : Loto Gibier**



---

## CLUB DU 3EME AGE « LES CŒURS JOYEUX »

Le Club des aînés «Les Cœurs Joyeux» vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020.

L'assemblée générale du 17/02/2019 a été suivie du repas annuel traditionnel, bon moment de convivialité... animé par notre ami musicien Mickael.

Le repas de printemps du 07 Avril a remplacé le repas mardi-gras habituel.

Puis le repas d'été du 30 Juin, nous avons retrouvé Mickael et son accordéon, qui sait nous donner, à chaque fois, un peu de son dynamisme et l'envie d'écouter ses jolies chansons anciennes.

Le repas d'automne a eu lieu le 6 Octobre et celui de Noël le 15 Décembre.

Ils nous ont permis de nous retrouver et de nous régaler avec, à chaque fois, de délicieux menus réalisés par notre traiteur habituel.

Aucune autre manifestation n'a pu avoir lieu dans l'année par manque de bénévoles et d'intervenants....

L'année 2019 a vu notre effectif beaucoup diminuer avec la perte de 4 adhérents :

- TOMICKI Stanislas le 15/02/19
- CHAPPLE Linda le 29/06/19 (*Secrétaire du Club*)
- CURCIO Frank le 18 /09/19
- FIXE Paul le 15/12/19

Une pensée particulière à notre trésorière, Jacqueline VERSLYPE, décédée le 17/02/2020.

Après avoir vécu pleinement pendant 39 ans, le Club du 3ème Age a tiré sa révérence en 2020. Nous remercions tous les intervenants qui ont participé à son bon fonctionnement et à son dynamisme pendant toutes ces années.

Et nous pouvons dire une dernière fois : VIVE LES COEURS JOYEUX !!!!



## LESTERPS-PATRIMOINE

# 2019

Comme les autres années, Lesterps-Patrimoine a organisé trois animations pour mettre en valeur le patrimoine de Lesterps.

- 9 mars, la **Veillée limousine** animée par J.-L. Quériaud a fait le plein

- 29 juin, la **Fête de la lumière**, jour de la saint Pierre, a profité d'un ensoleillement exceptionnel et d'une chaleur caniculaire. La scène ouverte animée par Sylvie a été organisée dans l'église pour profiter de la fraîcheur du monument. Florian a accompagné le soleil à l'accordéon et la soirée s'est terminée par un repas en plein air, place des tilleuls.



- 20 et 21 septembre, à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, Lesterps offrait de nombreuses animations, découverte du pont de la Motte (récemment rénové par la communauté de commune dans le cadre du petit patrimoine), montée au clocher, visite du bourg aux bougies et conférence sur l'histoire des divertissements à Lesterps.

Cette année, le vendredi 20, un "jeu de piste patrimonial" a permis aux enfants des écoles de découvrir de manière ludique le patrimoine du bourg dans le cadre de l'opération "Levez les yeux".

Enfin, l'année 2019 a vu l'aboutissement du plus gros projet mené par notre association : le financement de la vasque de la fontaine en granit massif reproduisant celle qui existait à Lesterps avant la Révolution.

Le sculpteur sur pierre Rémy Mendez a parfaitement réalisé une vasque qui, même neuve, semble ancienne.

Cette opération a été possible grâce aux dons réalisés par de nombreuses personnes et par la participation de la fondation "Agir" du Crédit Agricole.

**Nous remercions tous les donateurs et précisons que les dons font l'objet d'un reçu fiscal permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant du don.**



*(Pour exemple, un don de 50 € revient à 17 € après réduction de l'impôt sur les revenus)*

# 2020

En cette année pas comme les autres, les activités de Lesterps-Patrimoine ont été perturbées, comme la vie quotidienne de tous les habitants. Nous avons quand même pu organiser deux de nos animations habituelles.

- 29 février : veillée Limousine animée par Jean-Louis Quériaud qui a réuni de nombreuses personnes pour écouter des *nhòrlas* et des chants traditionnels en langue limousine.



Pour la majorité, cette veillée a été la dernière soirée "normale" de l'année, ensuite nous avons découvert le confinement et les gestes barrières.

Toutes les activités ont été suspendues jusqu'en septembre avec les journées européennes du patrimoine qui ont pu se dérouler en respectant les gestes barrières et les consignes de sécurité.

Le thème officiel de ces journées était "Patrimoine et éducation", dans la continuité de l'exposition "100 ans de photos de classe" visible à la maison du patrimoine, une visite découverte des diverses écoles de Lesterps et de leur histoire a été organisée.

**Vendredi 18 septembre**, les enfants des écoles dans le cadre de l'opération "Levez les yeux" destinée à les sensibiliser au patrimoine local ont participé à un jeu de piste patrimonial et, par petits groupes, ont mis leurs pieds dans les traces de leur prédécesseurs dans tous les anciens bâtiments d'enseignement de Lesterps.



**Samedi 19 soir**, la visite aux flambeaux a repris le même itinéraire pour tous les habitants.

2020 étant également l'année anniversaire des 150 ans de la guerre franco prussienne de 1870, une conférence a fait découvrir cette période aux participants, c'était également un hommage rendu aux 258 morts du Confolentais, des morts pour la patrie, des oubliés sans monuments et, pour beaucoup, sans acte de décès.

**Dimanche 20**, une randonnée a fait découvrir des anciennes croix de l'Ouest de la commune, bornes anciennes, croix commémoratives, croix de carrefour.

*(Pour ceux qui souhaitent en savoir plus des articles sur l'histoire de ces croix sont publiés dans le bulletin des amis du vieux Confolens, n°142 et 143.)*

Lesterps-Patrimoine vous donne rendez-vous pour les animations de 2021 si les conditions sanitaires le permettent ; veillée limousine en mars, fête de la lumière le 29 juin et journées du patrimoine le 3e week-end de septembre.

---

## GYM VOLONTAIRE

La saison 2019/2020, nous comptons 16 licenciées dont 5 nouvelles.

Le 2 juin 2019, nous avons organisé une après-midi vélo rail où nous étions 25 participants. Nous avons fait le trajet Confolens-Manot aller-retour avec un très beau temps, même un peu chaud, mais c'était très agréable car le parcours était ombragé. Après l'effort, le réconfort, nous avons terminé l'après-midi avec le verre de l'amitié et quelques gâteaux maisons.

En 2020, comme tout le monde, à cause du COVID 19, notre randonnée prévue en avril n'a pas eu lieu.

**En 2021, les séances ont toujours lieu le lundi soir de 20h à 21h dans la grande salle près des écoles.**

**Toute l'équipe espère vous y accueillir et vous souhaite une très bonne année sportive 2021.**

Pour tous renseignements: 05.45.71.07.90



## ATELIER DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE LOCALE DE LESTERPS

# 2019

Vous voulez connaître qui étaient vos ancêtres, comment ils ont vécu, vous vous intéressez à l'histoire locale ? Venez nous rejoindre à l'atelier de généalogie.

L'atelier de Lesterps se réunit à 20h, à la salle de l'Abbaye le second mardi de tous les mois, hors juillet et août pour la coupure estivale. Il est ouvert à toutes et tous, la participation est gratuite.

En 2019, comme les années précédentes, la fréquentation a varié au cours de l'année de 30 à 50 personnes.

Les sujets pour 2019 ont été :

- Les sages-femmes en Confolentais ;
- Histoire de Mmes Prinsaud et Conord, sages-femmes à Lesterps ;
- Les fêtes des rameaux et leurs traditions ;
- Destruction des châteaux pendant la Révolution ;
- Comment débiter ou réorganiser sa généalogie ;
- Voyage d'un Lesterrois à "l'Isle Bourbon" ;
- Utilisation des registres des hypothèques ;
- Généalogie Lagrange-Labadie famille confolentaise ;
- Jean George, un "antiquaire" photographe de la Charente et du Confolentais ;
- Généalogie des descendants des anciens esclaves des Caraïbes, le cas Paracel ;
- Les origines des familles Fixe du Confolentais ;
- Les divertissements en Confolentais autrefois.



Chaque séance débute par un travail et la transcription d'un texte d'archive locale pour apprendre à tous à mieux lire les documents anciens. Des supports visuels accompagnent les présentations avec des photos, des reproductions d'actes, des arbres, dessins et schémas pour faciliter la compréhension de tous.

Le mélange de sujets de généalogie et d'histoire locale donne satisfaction à tous les participants.

Dans le but de former, au mieux, les débutants, des explications précises permettent de faciliter les démarches et de trouver les informations tant dans divers dépôts d'archives que sur internet. Les généalogistes plus confirmés eux font profiter de leurs expériences tout le groupe.

En janvier et juin, l'atelier est précédé à partir de 16h d'une "foire aux ancêtres" où chacun peut consulter des relevés d'actes et des généalogies de la zone autour de Confolens à cheval sur 3 départements.

En attendant l'atelier, les participants échangent autour d'un repas, en janvier avec une galette des rois et en juin avec le miget.

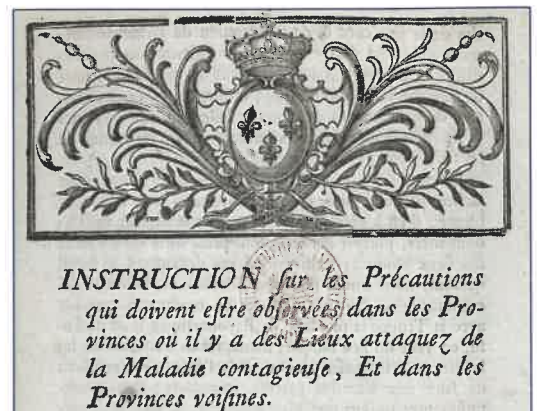
# 2020

Comme c'est le cas pour toutes les autres activités, l'atelier a été très perturbé cette année. Après les deux séances normales de début d'année, il n'a repris qu'avec un nombre réduit de participants, dans le respect des règles sanitaires en septembre et octobre.

Les sujets traités en 2020 ont été :

- Réactions en Charente lors du départ et du retour de Napoléon en 1814 et 1815 ;
- Résolution des blocages en généalogie ;
- Les charentais pendant la guerre franco prussienne de 1870 ;
- Comment écrire l'histoire de sa maison (où trouver les informations) ;
- Le confinement et les attestations de déplacement autrefois.

Il faut souhaiter que les rendez-vous mensuels puissent reprendre en 2021 mais les séances seront organisées au coup par coup en suivant l'évolution de la situation et les consignes administratives.







# UNE COMMUNE A VOTRE SERVICE

## MAIRIE

Adr : 11, rue de la Mairie 16420 LESTERPS

Contact : 05.45.71.02.92 ou [mairie.lesterps@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesterps@wanadoo.fr) - Site internet en cours de construction

### HORAIRES :

Lundi au samedi : 9h15 à 12h00 (ouvert au public) et 14h00 à 17h30 (Fermé au public / dossiers en cours)

Permanence élus : Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 par le Maire ou l'un de ses adjoints  
*+ Mme WAPELHORST peut apporter son aide à toutes les personnes de langue anglaise (sur RDV)*

## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Adr : 25, rue de l'Abbatiale 16420 LESTERPS Tél. : 05.45.30.35.78

HORAIRES : Lundi au vendredi : de 9h15 à 12h30 et le samedi de 10h15 à 12h15 - Levée du courrier : 12h

## COVID 19

Tout au long de la gestion de cette pandémie, la commune reste à votre écoute.

En 2020, de nombreuses bonnes volontés ont donné soit du matériel soit de leur temps pour fabriquer des masques en tissu à la population. Ceux-ci sont venus s'ajouter à ceux fournis par le département et aux masques jetables de la communauté de communes. **Nous les en remercions vivement !**

De plus, lors des périodes où cela est nécessaire, la mairie et l'agence postale tiennent des attestations de déplacement vierges à votre disposition.

**ASSAINISSEMENT COLLECTIF :** Pour les personnes bénéficiant de l'assainissement collectif (*tout-à-l'égout*), la facturation sera désormais faite par Agur à partir de 2021 ce qui permettra la mise en place de la mensualisation pour ceux qui le souhaitent. **Nouveau calendrier de facturation à compter du 01/01/2021 :**



	FACTURATION PAR AGUR			
	2021		2022 et suivantes	
	Fev.	Juil.	Fev.	Juil.
Redevance <b>Abonnement</b>	Année 2020 + 1 <sup>er</sup> Semest 2021	2 <sup>ème</sup> semest 2021	1 <sup>er</sup> Semest 2022	2 <sup>ème</sup> semest 2022
Redevance sur <b>Consommation</b>		Prévision 2021	Régularisat <sup>°</sup> 2021	Prévision 2022


En cas de question, n'hésitez pas à demander des explications à la mairie.


## GESTION DES DECHETS :

Il est rappelé que, sauf mise en place d'un point de regroupement particulier pour raison technique, **le service de ramassage des poubelles passe à votre porte**. Il vous suffit de poser vos sacs à même le sol ou dans un bac homologué la veille du jour de ramassage.

De nouvelles restrictions vont être imposées à la commune à partir de 2021. Je vous invite donc à utiliser **le moins possible** les bacs situés au stade. Ceux-ci vont être amenés à disparaître sans les années à venir.

**Déchetterie de Confolens** (05 45 85 40 42) : Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

<b>JAUNE</b>		Vos jours de collecte sont		pour les sacs jaunes 		mercredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 13 janvier		
JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIÉ	L1	06 L1	05 J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 49	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2	J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3	M3	S3	L3	18 J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3
L4	01 J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4	40 J4	S4	M4
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L6	27 J5	D5	M5	V5	D5	M5
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6	36 M6	S6	L6	48 J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7	23 M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8	06 L8	10 J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8	45 M8	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9	32 J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10	M10	S10	L10	19 J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10
L11	02 J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11	41 J11 FÉRIÉ	S11	M11
M12	V12	V12	L12	15 M12	S12	L12	28 J12	D12	M12	V12	D12	M12
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13	37 M13	S13	L13	06 J13
J14	D14	D14	M14	V14	L14	24 M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15	07 L15	11 J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15	46 M15	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16	30 J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	M17	S17	L17	20 J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17
L18	03 J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18	42 J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19	16 M19	S19	L19	29 J19	D19	M19	V19	D19	M19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20	38 M20	S20	L20	51 J20
J21	D21	D21	M21	V21	L21	25 M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22	08 L22	12 J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22	47 M22	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23	34 J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24
L25	04 J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25	43 J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26	17 M26	S26	L26	30 J26	D26	M26	V26	D26	M26
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27	39 M27	S27	L27	52 J27
J28	D28	D28	M28	V28	L28	26 M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29	L29	13 J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29	48 M29	S29	D29
S30	M30	M30	V30	D30	M30	V30	L30	36 J30	S30	M30	J30	D30
D31	L31	M31	V31	L31	22 J31	S31	M31	V31	D31	M31	V31	L31

<b>NOIR</b>		Vos jours de collecte sont		pour les sacs noirs 		mercredi matin		1 semaine sur 2		à partir du 6 janvier		
JANV. 21	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 22
V1 FÉRIÉ	L1	06 L1	05 J1	S1	M1	J1	D1	M1	V1	L1 FÉRIÉ 49	M1	S1
S2	M2	M2	V2	D2	M2	V2	L2	31 J2	S2	M2	J2	D2
D3	M3	M3	S3	L3	18 J3	S3	M3	V3	D3	M3	V3	L3
L4	01 J4	J4	D4	M4	V4	D4	M4	S4	L4	40 J4	S4	M4
M5	V5	V5	L5 FÉRIÉ 14	M5	S5	L6	27 J5	D5	M5	V5	D5	M5
M6	S6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6	36 M6	S6	L6	48 J6
J7	D7	D7	M7	V7	L7	23 M7	S7	M7	J7	D7	M7	V7
V8	L8	06 L8	10 J8	S8	M8	J8	D8	M8	V8	L8	45 M8	S8
S9	M9	M9	V9	D9	M9	V9	L9	32 J9	S9	M9	J9	D9
D10	M10	M10	S10	L10	19 J10	S10	M10	V10	D10	M10	V10	L10
L11	02 J11	J11	D11	M11	V11	D11	M11	S11	L11	41 J11 FÉRIÉ	S11	M11
M12	V12	V12	L12	15 M12	S12	L12	28 J12	D12	M12	V12	D12	M12
M13	S13	S13	M13	J13 FÉRIÉ	D13	M13	V13	L13	37 M13	S13	L13	50 J13
J14	D14	D14	M14	V14	L14	24 M14 FÉRIÉ	S14	M14	J14	D14	M14	V14
V15	L15	07 L15	11 J15	S15	M15	J15	D15	M15	V15	L15	46 M15	S15
S16	M16	M16	V16	D16	M16	V16	L16	30 J16	S16	M16	J16	D16
D17	M17	M17	S17	L17	20 J17	S17	M17	V17	D17	M17	V17	L17
L18	03 J18	J18	D18	M18	V18	D18	M18	S18	L18	42 J18	S18	M18
M19	V19	V19	L19	16 M19	S19	L19	29 J19	D19	M19	V19	D19	M19
M20	S20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20	38 M20	S20	L20	51 J20
J21	D21	D21	M21	V21	L21	25 M21	S21	M21	J21	D21	M21	V21
V22	L22	08 L22	12 J22	S22	M22	J22	D22	M22	V22	L22	47 M22	S22
S23	M23	M23	V23	D23	M23	V23	L23	34 J23	S23	M23	J23	D23
D24	M24	M24	S24	L24 FÉRIÉ 21	J24	S24	M24	V24	D24	M24	V24	L24
L25	04 J25	J25	D25	M25	V25	D25	M25	S25	L25	43 J25	S25	M25
M26	V26	V26	L26	17 M26	S26	L26	30 J26	D26	M26	V26	D26	M26
M27	S27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27	39 M27	S27	L27	52 J27
J28	D28	D28	M28	V28	L28	26 M28	S28	M28	J28	D28	M28	V28
V29	L29	13 J29	S29	M29	J29	D29	M29	V29	L29	48 M29	S29	D29
S30	M30	M30	V30	D30	M30	V30	L30	36 J30	S30	M30	J30	D30
D31	L31	M31	V31	L31	22 J31	S31	M31	V31	D31	M31	V31	L31

**ATTENTION : Les villages de La Brousse, Chez Carail, Le Moulin de Courrière, font partie d'un autre circuit et sont donc desservis le jour suivant.**





Concessionnaire



Vente et Réparation neuf et occasion  
SAV - Magasin Libre Service  
Financement à la carte

VALTRA



**SARL ETS GODINEAU**

21, Route de St Christophe  
16420 LESTERPS

joseph.godineau@wanadoo.fr

Tél. 05 45 71 08 22  
Fax 05 45 71 00 82

NOUS



ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - GAZ  
FRANÇAISE DES JEUX - DEPOT DE PAIN

**Marinette FIXE-GANTEIL**

Tel : 05 45 71 08 75

Ouvert tous les jours de 7h30 à 19h15  
le dimanche de 7h30 à 12h15

**EIRL MÉNÉTRIER.A**

**MAÇON DU BÂTI ANCIEN**

- \* Petits travaux, de maçonnerie
- \* Construction, rénovation four à pains
- \* Maçonneries pierres
- \* Enduits à la chaux ...

Saint-Quentin 16420 LESTERPS

Tél: 05 45 71 52 58

VOUS

**BOUCHERIE CHARCUTERIE**

**Simon TORRES**

Viandes de 1er choix - Volailles

16420 LESTERPS - Tel. 05 45 71 01 88

**Location de Tivolis**  
Tables-Chaises WC  
Planchers Podiums  
**MATHIEU SAVY**  
16420 LESTERPS  
TÉL: 06 13 72 87 41

INVITONS



**ANIMATEUR**

**P'tit LOUIS**

**Animation / Sonorisation**

Fêtes de village - Animations de rues  
Fêtes Agricoles - Spectacles - Festivals, Etc.....

16420 LESTERPS

Tél. 05 45 71 00 54 - Port: 06 15 39 37 00

**DUMASDELAGE**  
DEPUIS 1924  
**CARRELAGE**

Tél. 05 45 85 33 77  
Port. 06 09 27 00 00  
dumasdelage@bati16.com  
www.dumasdelage-batiment.fr  
16420 LESTERPS

A LEUR

**Les Picardies**  
Chambres d'hôtes

Tel: 05 45 30 16 80  
martin.derusett@sfr.fr

**Mathieu Soupizet**  
Restauration de Meubles  
Antiquités  
Coutellerie

14, rue du Soleil - 16500 Confolens  
05 45 85 91 12 - 06 37 34 66 40

FAIRE

**Atelier Vignaud**  
Sébastien  
Menuiserie bois, PVC, Alu  
Charpente, Couverture, Zinguerie,  
Escaliers, Isolation

Tél. 05 45 84 05 53 - 06 85 12 64 37  
www.ateliervignaud.fr - Mail : ateliervignaud@wanadoo.fr  
Menuisiers de père en fils depuis 1870

**Le Marouin - 16500 ESSE**  
Notre magasin :  
3, rue Emile Roux - 16500 CONFOLENS

**POMPES FUNEBRES BOUTY CREA'FLEURS**  
Espace funéraire, fleurs naturelles  
Chambre funéraire

Route de Limoges  
16500 CONFOLENS  
Tél : 05.45.84.02.72  
pompefunebresbouty@gmail.com

CONFIANCE

**CREA'FLEURS**  
ANÉLIQUE ARTISAN FLEURISTE

compositions florales mariage, décès  
etc..., décoration, articles funéraires,  
membre interflora

Route de Limoges  
16500 Confolens  
tel: 05-45-84-12-13  
paiement CB à distance



**SOVIMO** PHAM  
VOTRE AGENCE DE RÉFÉRENCE

MAISONS - FERMETTES - PAVILLONS -  
CHÂTEAUX - BOIS - ÉTANGS - MOULINS -  
TERRAINS À BÂTIR - ETC.

**SOVIMO IMMOBILIER,**  
3 PLACE DE LA LIBERTÉ, 16500 CONFOLENS

CONTACT@SOVIMO.COM WWW.IMMOBILIERSOVIMO.COM

**05.45.85.45.65**

ACHAT - VENTE - GESTION LOCATIVE

LUNDI 9H - 12H30  
MARDI AU VENDREDI 9H - 12H30 - 14H - 18H30  
SAMEDI 9H - 12H

**TRANSPORTS**  
**Richard RIVAUD**

**TRANSPORT ET LOCATION DE VEHICULES**

**Bénéteix**  
**16420 SAULGOND**

**TÉL: 06 08 67 88 95**



**N O U S**

**SCIERIE S.F.B**  
GÉRARD HUET

VENTES AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

Exploitation forestière  
Achats de bois sur pied  
Taillis châtaignier  
et toutes essences locales

Production plaquettes forestières  
Copeaux paillage décoratifs  
Bois Energie

Courrières - 16220 MONTBRON

Sciages divers  
Piquets Châtaignier, clôture et viticulture

Tel: 05 45 70 76 63  
Fax: 06 70 02 80 05

E-mail: huet.sfb@wanadoo.fr

**Nicolas BOUTRIK**  
Agent Général

Auto  
Santé  
Habitation  
Entreprise...

23 rue du Maquis Foch - 16500 Confolens  
nicolas.boutrik@mutuelledepoitiers.fr

**Tél : 05.45.84.00.76**  
Fax : 05.45.85.38.31

Mutuelle de Poitiers Assurances

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables - Fondée en 1838 - Orias 07007524

**V O U S**

**STPR** Travaux Publics & Particuliers

Scop STPR  
Route de Confolens 16490 Pleuville  
Tél. 05 45 89 62 78  
contact@scop-stpr.com - www.scop-stpr.com

Cours pour particuliers  
Marchés publics  
Assainissements publics & particuliers  
Voies (entretien et création)  
Plateformes et parkings  
Mise aux normes agricoles, d'étangs  
Location de matériel  
Livraison de matériaux

**CONFOLENS IMMOBILIER**  
ACHAT - VENTE - LOCATION  
**Aurélie ASTIER**

4, rue du Maquis Foch  
16500 CONFOLENS  
05 45 84 18 10

www.confolens-immo.fr - confolens.immo@free.fr



**I N V I T I O N S**


**MATÉRIAUX**  
**Yves RAMA**  
16500 CONFOLENS  
Tél. 05 45 84 16 35  
05 45 85 35 09



**AUTOCARS**  
**Polytours**

B.P. 20072 - Z.I. La Croix St-Georges S.A.R.L. GERON  
16500 CONFOLENS

Tél. 06 11 11 24 77 • Fax : 05 45 85 38 55



**A L E U R**

**Groupama**

Agence de CONFOLENS  
Adr : 4, rue Emile ROUX 16500 CONFOLENS  
Tél : 05 45 84 18 19



**LARRIGNON MOTOCULTURE**  
Motoculture - Cycles - Motocycles - Quads  
Réparations & ventes

MARDI AU VENDREDI: 8H-12H 14H-18H / SAMEDI: 9H-12H 14H-18H  
ZI LA CROIX SAINT GEORGES, RUE DE L'OUILLETTE 16500 CONFOLENS  
TÉLÉPHONE: 05 45 31 37 11

CONCESSIONNAIRE  
Cub Cadet STIHL JOHN DEERE

**F A I R E**

**BRICO MARCHÉ**  
Pouvoir tout faire Moins cher

Tel. 05 45 84 43 84

**BATI MARCHÉ**  
de choix de stock de prix bas

ZI La Croix St Georges  
16500 CONFOLENS  
Tel. 05 45 30 37 45

**COIFFURE** HOMME FEMME ENFANT

SOULAT Séverine  
16500 ESSE

**NOUVEAU**  
Coloration soin sans ammoniaque  
PRODUIT FRANÇAIS

Lundi, Mardi & Jeudi 9h-12h/14h-18h  
Fermé le mercredi  
Vendredi 9h-18h (non stop)  
Samedi 8h30-16h30 (non stop)

**05 45 71 73 85**



**C O N F I A N C E**